

FICHE DE POSTE

Adjoint des Cadres Hospitaliers aux Finances Au CH de Sens du GHT Nord-Yonne

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GHT NORD-YONNE

Les Centres Hospitaliers de Sens et de Joigny constituent le Groupement Hospitalier de Territoire Nord-Yonne (GHT). Le CH de Sens est l'établissement support du GHT. A ce titre, il assure, pour le compte de l'ensemble des établissements membres, la gestion et la supervision de différents domaines en direction commune.

Depuis le 1 janvier 2023, le CH de Sens a été fusionné avec le CH de Villeneuve sur Yonne pour s'établir à 404 lits/places sur son secteur sanitaire et à 517 lits/places sur son secteur médico-social soit un total de 921 lits/places.

Le GHT Nord Yonne compte aujourd'hui plus de 1338 lits/places et près de 1675 effectifs (PM et PNM), avec plus de 65 000 passages aux urgences.

DÉFINITION GÉNÉRALE DU POSTE

L'adjoint des cadres hospitaliers élabore, suit et arrête les documents budgétaires relatifs aux comptes de résultats annexes.

Il assure la relation avec les correspondants des tutelles (Conseil Départemental, ARS) et suit les projets élaborés dans le domaine médico-social sous l'angle financier et comptable.

Il assure l'exécution d'opérations administratives étroitement liées à la fonction du service ainsi que le relais opérationnel du directeur des finances et de l'attaché sur les projets dont ils assurent le pilotage.

GRADE

ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS (ACH) - Catégorie B

CONTRAT

CDD ; CDI ; Détachement ; Mutation

AUTONOMIE ET RESPONSABILITE

- Organise et réalise son travail en référence aux procédures définies, en tenant compte d'instructions ponctuelles données par le directeur des finances et l'attaché ;
- Assure la permanence du service en l'absence du directeur des finances et de l'attaché ;
- A accès aux informations parfois confidentielles / sensibles ;
- Peut fournir des réponses directement, à partir d'éléments dont il a connaissance ;
- Travaille en autonomie sous l'autorité du directeur des finances et de l'attaché ; dans le respect des indications établies et communiquées.

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Direction Générale, Directions fonctionnelles
- Trésorerie Principale
- Commissaires aux Comptes

- Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Organismes prêteurs et associés
- Fournisseurs et débiteurs
- Editeurs de logiciels (CPAGE, CNSA, ANCRE, CHORUS)

ACTIVITES

- L'élaboration de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses, des décisions modificatives, des rapports infra-annuels et du compte financier des comptes de résultats annexes, à savoir les 2 Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) ;
- La participation à la procédure budgétaire du budget principal ;
- La complétude des documents budgétaires spécifiques à chaque financeur des comptes de résultats annexes (CD, CNSA, ARS) ;
- L'exécution et le suivi budgétaire des comptes de résultats annexes ;
- Le suivi des restes à recouvrer ;
- Le suivi quotidien de la trésorerie et des décaissements ;
- Le soutien des agents du service dans les missions qui les concernent : liquidation, mandatement, émission de titres de recettes diverses ;
- Déclarations TVA ;
- L'élaboration des comptes rendus financiers des Missions d'Intérêt Général ;
- La participation à des missions plus élargies : certification des comptes, dossiers spécifiques, évolution des règles de financements, CPOM.

COMPÉTENCES

- **Les connaissances acquises ou à acquérir rapidement :**
 - Communication, qualité des relations tant en interne qu'avec les parties prenantes, relations personnelles adaptées.
 - Connaissance du milieu hospitalier et des établissements médico-sociaux.
 - Connaissance des applications métier : Cpage, HELIOS.
 - Maîtrise des outils de bureautique : Word, Excel, Powerpoint.
- **Autres connaissances attendues :**
 - Capacité d'analyse et de synthèse
 - Qualité du service rendu et rigueur
 - Compétences organisationnelles
 - Gestion du temps de travail
 - Aptitude à la polyvalence
 - Qualité des transmissions et de l'information donnée
 - Capacité à travailler en équipe et à favoriser des relations de travail harmonieuses
 - Investissement et être force de proposition
 - Disponibilité professionnelle
 - Implications aux projets
 - Réactivité aux nécessités de service
 - Sens de l'initiative
 - Discrétion professionnelle
 - Aptitude et volonté à acquérir des connaissances professionnelles
 - Loyauté

FORMATION :

- Titulaire d'un diplôme dans le domaine de la finance/comptabilité publique (Bac+3) ;
- Formation sur le cadre budgétaire et comptable des établissements publics de santé.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE DU METIER CONDITIONS DE TRAVAIL

- Sur la base d'un temps plein du lundi au vendredi en journée
- Repos fixe samedi/dimanche
- Congés annuels, RTT

EXIGENCES PARTICULIERES

- Expérience similaire d'au moins trois ans dans un établissement public de santé ou ESPIC ;
- Très grande disponibilité au moment des échéances budgétaires (EPRD, clôture) ;
- Salaire fixé selon la grille indiciaire en vigueur dans la fonction publique hospitalière.

Poste à pourvoir dès que possible.